

Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 27/09/2024 - 8715 - 1957 B 50103 - 095 751 038 - SOCIETE A.S.

Champagne SALON Champagne DELAMOTTE

Raison sociale

SOCIETE A.S.

Société Anonyme au Capital de 698 637,6 euros
Siège Social : 5 et 7 Rue de la Brèche d'Oger
51190 LE MESNIL SUR OGER
-----NM-300-001-----
R.C.S REIMS B 095 751 038
Siret 095.751.038.00019 - APE 159 F
C.C.P. NANCY 109.16 T

B.P. 3 51190 LE MESNIL-SUR-OGER

☎ : 03.26.57.51.65 / Fax : 03.26.57.79.29

AFFECTATION DU RESULTAT

« ...

2^{ème} RESOLUTION

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un résultat net bénéficiaire de 18,71 M€.

L'Assemblée Générale décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Bénéfice : 18,71 M€ au compte report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

... »

Fait au Mesnil sur Oger, le 18 septembre 2024



Stéphanie Meneux
Président Directeur Général

Société A.S.

Comptes individuels

Bilan, Résultat et annexe

Exercice clos le 31 mars 2024

"certifié conforme"

S. Deneve

1^{ère} PARTIE : COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2024 ET 2023

Compte de résultat

en milliers d'euros	Notes	Exercices clos au	
		31 mars 2024	31 mars 2023
Chiffre d'affaires	10	34 890	36 133
Production Stockée		3 736	(1 848)
Reprise sur amortissements et transfert de charges		46	34
Autres produits		1	0
Total des produits d'exploitation		38 672	34 319
Achats de matières premières et autres appro		(11 462)	(12 650)
Variation de stock (MP et autres approv.)		691	317
Autres achats et charges externes .		(4 717)	(5 032)
Impôts taxes et versements assimilés		(166)	(304)
Salaires et traitements		(789)	(680)
Charges sociales	11	(359)	(338)
Dotations aux amortissements		(64)	(65)
Dotations aux provisions		(112)	(166)
Autres charges		(12)	(13)
Résultat d'exploitation		21 682	15 389
Produits financiers		3 594	1 991
Charges financières	12	(4)	(13)
Résultat financier		3 589	1 978
Résultat courant avant impôt		25 271	17 367
Produits exceptionnels		9	6
Charges exceptionnelles		(17)	(22)
Résultat exceptionnel	13	(8)	(16)
Participation des salariés		0	0
Impôts sur le résultat	14-15	(6 551)	(4 458)
Résultat net	16	18 712	12 893

Bilan

en milliers d'euros

	Exercices clos au				
	Notes	31 mars 2024			31 mars 2023
		Brut	Amort/Depr	Net	Net
ACTIF					
Immobilisations incorporelles		46	41	5	5
Immobilisations corporelles		5 281	2 403	2 878	2 922
Immobilisations financières		12		12	12
Autres immobilisations financières		47		47	47
Actif immobilisé		5 387	2 445	2 943	2 987
Stocks et en cours		36 339	111	36 228	31 913
Clients et comptes rattachés		5 959		5 959	2 870
Autres créances et comptes de régularisation		96 128		96 128	77 208
Disponibilités		155		155	9 786
Charges constatées d'avance		79		79	59
Actif circulant		138 662	111	138 551	121 835
Ecart de conversion actif		1		1	0
Total de l'actif		144 050	2 556	141 494	124 822

	Exercices clos au		
	Notes	31 mars 2024	31 mars 2023
PASSIF			
Capital	4	699	699
Primes d'émission, de fusion et d'apport		897	897
Réserve légale		70	70
Réserves réglementaires		6 877	6 877
Report à nouveau		108 480	95 586
Résultat		18 712	12 893
Provisions réglementées	5	95	95
Total des capitaux propres		135 829	117 117
Provisions pour risques et charges	6	128	172
Emprunts et dettes financières		0	
Fournisseurs et comptes rattachés		2 970	6 707
Dettes fiscales et sociales		2 107	675
Autres dettes et comptes de régularisation	10	459	152
Ecart de conversion passif		0	
Total des dettes		5 537	7 533
Total du passif		141 494	124 822

2^{ème} PARTIE : ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2024

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis conformément aux principes du plan comptable général conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 et au code de commerce. La méthode des coûts historique est appliquée ainsi que les conventions générales comptables suivantes, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

2. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis sur des durées allant de 1 à 6 ans.

Les frais de dépôt et de renouvellement de marques et de recherche d'antériorité ne sont plus immobilisés depuis le 1^{er} avril 2005 mais enregistrés en charge suivant l'avis 04-15 du Conseil National de la Comptabilité.

2.2. Immobilisations corporelles

Les nouvelles règles relatives aux actifs sont appliquées depuis le 1^{er} avril 2005 et l'ensemble du parc des immobilisations a été examiné :

- L'analyse par composants est désormais effectuée si cela s'avère pertinent.
- Les durées d'amortissement des biens acquis correspondent à leurs durées d'utilisation.
- Les durées d'amortissement des biens acquis antérieurement au 1^{er} avril 2005 correspondent à la durée de vie réelle.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations et selon le mode linéaire; le mode dégressif est utilisé le cas échéant. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|---|-----------------|
| ▪ Constructions | 20 ans à 25 ans |
| ▪ Agencements et aménagements des constructions | 5 à 25 ans |
| ▪ Matériel et outillage | 4 à 12 ans |
| ▪ Matériel de transport | 3 à 5 ans |
| ▪ Mobilier et matériel de bureau | 3 à 15 ans |
| ▪ Plantations de vignes | 25 ans |

2.3. Créances et dettes en devises

Les transactions réalisées en devises sont converties au cours du jour de la date de transaction. Les soldes des actifs et passifs libellés en devises sont convertis au cours du jour de la clôture, les gains et pertes de changes latents résultant de ces conversions sont portés au bilan. Les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques.

2.4. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.5. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, par stades successifs.

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements pour dépréciation des biens concourant à la production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan concernent la provision pour amortissements dérogatoires qui correspond à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les produits et charges exceptionnels.

L'impôt que la société devra payer au moment de la réintégration de la provision figure dans les engagements hors bilan.

2.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions constituées sont destinées à couvrir les risques et les charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

2.9. Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Les montants des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont mentionnés en engagements hors bilan et estimés sur la base d'évaluations actuarielles. Ces engagements ont été calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,50%, pour la mutuelle : 3,50%
- taux de revalorisation annuelle des salaires : Non cadres: 3,0% Cadres: 3,0%

- âge de départ en retraite :
Cadres : 64 ans
Agents d'encadrement, employés et ouvriers : 62 ans
- table de mortalité : INSEE TD/TV 2017-2019
- taux annuel de démission :

	Tous Salariés
avant 30 ans	7,3 %
de 30 à 45 ans	3,0%
de 45 à 55 ans	1,3%
après 55 ans	0%

2.10. Critères d'appréciation retenus pour l'identification des opérations exceptionnelles

Les opérations exceptionnelles comprennent les produits et les charges hors gestion courante de l'entreprise. Elles concernent soit des opérations de gestion, soit des opérations en capital, soit les mouvements des provisions réglementées.

2.11. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en «écart de conversion ».

Les pertes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

3. AUTRES INFORMATIONS

Les comptes annuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la S.A. Laurent-Perrier 32, avenue de Champagne 51150 TOURS SUR MARNE, SIREN 335 680 096.

Faits marquants de l'exercice

Le Groupe Laurent-Perrier enregistre une nouvelle progression de ses résultats dans un contexte de marché en retrait par rapport aux deux dernières années. Les investissements en soutien à nos marques engagés depuis plusieurs exercices et la qualité de nos Champagnes nous permettent de constater à nouveau un effet mix-prix conséquent.

Le Groupe Laurent-Perrier maintient ainsi le cap de sa stratégie en s'appuyant toujours sur l'excellence de ses vins de Champagne, la qualité de ses équipes, la force de ses marques et la maîtrise de sa distribution.

Il n'y a pas de fait marquant spécifique à la société AS.

Evènements post-clôture :

Il n'existe à la date d'arrêté des comptes aucun évènement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation financière et le patrimoine de la société AS.

4. ANALYSE DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros

NOTE 1 – Valeur brute de l'actif immobilisé

Immobilisations incorporelles : pas de mouvement

Immobilisations corporelles : création d'un portail vignes et acquisition d'un véhicule

Valeurs brutes	Valeurs brutes à l' ouverture	Acqui- sitions	Cessions	Autres mouvements	Valeurs brutes à la clôture
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Logiciels	41				41
Frais de dépôts de marques	0				0
Autres	5				5
Sous-total	46	0	0	0	46
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains	2 758				2 758
Constructions	1 539	10			1 548
Installations techniques	760				760
Autres	205	10			215
Sous-total	5 261	20	0	0	5 281
<i>Immobilisations financières</i>					
Participations	0				0
Autres immo. financières	60				60
Sous-total	60	0	0	0	60
Total général	5 367	20	0	0	5 387

NOTE 2 – Amortissements et provisions pour dépréciation

Amortissements	Amortis- sements à l' ouverture	Dotations	Diminutions	Amortis- sements à la clôture
<i>Immobilisations incorporelles ..</i>				
Logiciels et autres	41			41
Sous-total	41	0	0	41
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	146	5		151
Constructions	1 295	40		1 335
Installations techniques	738	9		747
Autres	161	10		171
Sous-total	2 339	64	0	2 403
Total général	2 380	64	0	2 444

Immobilisations corporelles : L'augmentation de 64k€ correspond à la dotation de l'exercice calculée suivant le mode linéaire.

NOTE 3 – Stocks et en cours

	Au 31 mars			
	2024		2023	
	Brut	Provisions	Net	Net
Matières premières et approvisionnements	4 378	111	4 267	3 687
Produits en cours, intermédiaires et finis	31 961	0	31 961	28 226
Total	36 339	111	36 228	31 913

Une provision pour dépréciation a été comptabilisée pour couvrir des non valeurs sur produits publicitaires.

NOTE 4 – Composition du capital social et variation des capitaux propres

Le capital social est composé de 183 852 actions de valeur nominale de 3,80 euros.

Variation des capitaux propres

Montant au 31 mars 2023.....	117 117
Résultat de l'exercice	18 712
Mouvements des provisions réglementées	0
Montant au 31 mars 2024.....	135 829

NOTE 5 - Provisions réglementées

Nature des provisions	Solde à l'ouverture	Dotations aux provisions	Reprises de provisions	Solde à la clôture
Amortissements dérogatoires	95	9	(9)	95,2
Autres				
Total	95	9	(9)	95

NOTE 6 - Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Solde à l'ouverture	Dotations aux provisions	Reprises de provisions	Solde à la clôture
Pertes de change	0	0	0	1
Provisions pour risques	172	1	(46)	127
Total	172	2	(46)	128

Les provisions pour risques se composent de la provision pour médailles du travail à hauteur de 1,4k€ et d'une provision pour risque social pour 126 k€.

NOTE 7 – Autres informations sur le bilan

POSTES DU BILAN	Montants concernant les entreprises liées	Montants correspondant à des charges à payer	Montants des dettes & créances représentées par des effets de commerce
Clients et comptes rattachés	950		
Autres créances	95 736		
Emprunts auprès des établissements de crédit...			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 157	664	
Dettes fiscales et sociales		638	
Autres dettes		11	

NOTE 8 - Engagements hors bilan

8.1 Engagements financiers

- Engagement pris en matière de crédit-bail : Néant

- Le montant des engagements pris en matière d'indemnités de départ en retraite et de mutuelle des retraités s'élève à 468 k€
(note 2.9)

8.2 Autres engagements

La société est engagée contractuellement auprès de divers fournisseurs pour l'achat d'une partie significative de ses approvisionnements en raisins. Ces engagements portent sur des surfaces ; dès lors en raison des écarts pouvant affecter d'une année sur l'autre tant les rendements que les prix, la valeur de ces engagements ne peut être quantifiée avec une approximation raisonnable.

NOTE 9 – Autres créances et autres dettes

Les autres créances s'analysent ainsi :

Autres créances	Au 31 mars	
	2024	2023
Etat - Créances de TVA et autres	330	1 219
Etat - Autres impôts et taxes	0	9
Fournisseurs débiteurs	32	7
Compte-courant société du groupe	95 736	75 973
Divers	30	0
Total	96 128	77 208

Les autres dettes se composent des éléments suivants :

	Au 31 mars	
	2024	2023
Dettes envers le personnel	392,5	344,0
Organismes sociaux	263,2	238,5
Etat - TVA et autres taxes	76,1	92,2
Etat - Impôt sociétés	1 375,5	0,0
Divers	458,9	151,9
Total	2 566,1	826,7

Toutes ces autres créances et autres dettes sont à échéance à moins d'un an.

NOTE 10 – Chiffre d'affaires

Il se répartit de la manière suivante :

	Au 31 mars	
	2024	2023
France.....	4 679	12 393
Etranger.....	30 211	23 740
Total	34 890	36 133

NOTE 11 – Charges de personnel

Les frais de personnel (charges sociales et intéressement compris) s'élèvent à 1 148 k€ contre 1 018 k€ au titre de l'exercice précédent

L'effectif au 31 mars 2024 est le suivant :

Effectifs	Au 31 mars	
	2024	2023
Cadres et agents de maîtrise.....	4	5
Employés	3	2
Ouvriers	1	1
Total	8	8

NOTE 12 – Charges financières

Les charges financières se montent à 4,0 k€ et se composent essentiellement des pertes de change alors que les produits financiers sont de 3594 k€ et proviennent notamment des intérêts sur comptes courants facturés à Champagne Laurent-Perrier pour 3591 k€.

NOTE 13 – Produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel enregistre le mouvement des amortissements dérogatoires.

NOTE 14 – Situation fiscale latente

Nature des différences temporaires	MONTANT
ACCROISSEMENTS	
Provisions réglementées	
. Amortissements dérogatoires	95
Total	95
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	25
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
. Provision pour congés payés	200
. Autres	
Total	200
ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	52

NOTE 15 - Répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices

Répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices

Nature de résultat	Résultat avant impôt	Impôt à 25%+3,3%	Crédit d'Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	25 270,8	6 512,3	-	18 758,5
Résultat exceptionnel	- 8,3	- 2,1	-	- 6,2
Totaux	25 262,5	6 510,2	-	18 752,3

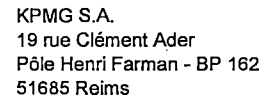
NOTE 16 – Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

RESULTAT DE L'EXERCICE	18 712 k€
IMPOT SUR LES BENEFICES	6 551 k€
RESULTAT AVANT IMPOTS	25 263 k€
VARIATION DES PROVISIONS REGLEMENTEES :	
. Amortissements dérogatoires	0 k€
RESULTAT HORS EVALUATIONS	25 263 k€
FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	

NOTE 17 – Transactions conclues avec des parties liées

La société réalise avec des parties liées des transactions non significatives, ou conclues à des conditions normales, ou exclues du champ d'application tel que décrit dans le règlement ANC 2010-02 et 2010-03.

Certifié conforme à l'original _*_*_*_



KPMG S.A.
19 rue Clément Ader
Pôle Henri Farman - BP 162
51685 Reims

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14308010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à RPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).	Société anonyme à conseil d'administration Siège social : Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex Capital social : 5 497 100 € 775 726 417 RCS Nanterre
--	--

**Société anonyme à conseil
d'administration**
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

11 Cert for conference 11
S. J. Jones



KPMG S.A.
19 rue Clément Ader
Pôle Henri Farman - BP 162
51685 Reims

Société A.S. Champagne Salon et Champagne Delamotte

5, rue de la Brèche d'Oger - 51190 Le-Mesnil-sur-Oger

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2024

À l'assemblée générale de la société A.S. S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.S. S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes



ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 3 septembre 2024

KPMG S.A.

Hervé MARTIN

Associé

Société A.S. S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2024

Société A.S.

Comptes individuels

Bilan, Résultat et annexe

Exercice clos le 31 mars 2024

1^{ère} PARTIE : COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2024 ET 2023

Compte de résultat

en milliers d'euros	Notes	Exercices clos au	
		31 mars 2024	31 mars 2023
Chiffre d'affaires	10	34 890	36 133
Production Stockée		3 736	(1 848)
Reprise sur amortissements et transfert de charges		46	34
Autres produits		1	0
Total des produits d'exploitation		38 672	34 319
Achats de matières premières et autres appro		(11 462)	(12 650)
Variation de stock (MP et autres approv.)		691	317
Autres achats et charges externes .		(4 717)	(5 032)
Impôts taxes et versements assimilés		(166)	(304)
Salaires et traitements		(789)	(680)
Charges sociales	11	(359)	(338)
Dotations aux amortissements		(64)	(65)
Dotations aux provisions		(112)	(166)
Autres charges		(12)	(13)
Résultat d'exploitation		21 682	15 389
Produits financiers		3 594	1 991
Charges financières	12	(4)	(13)
Résultat financier		3 589	1 978
Résultat courant avant impôt		25 271	17 367
Produits exceptionnels		9	6
Charges exceptionnelles		(17)	(22)
Résultat exceptionnel	13	(8)	(16)
Participation des salariés		0	0
Impôts sur le résultat	14-15	(6 551)	(4 458)
Résultat net	16	18 712	12 893

Bilan

en milliers d'euros

	Notes	Exercices clos au			
		31 mars 2024			31 mars 2023
		Brut	Amort/Depr	Net	Net
ACTIF					
Immobilisations incorporelles		46	41	5	5
Immobilisations corporelles		5 281	2 403	2 878	2 922
Immobilisations financières		12		12	12
Autres immobilisations financières		47		47	47
Actif immobilisé		5 387	2 445	2 943	2 987
Stocks et en cours		36 339	111	36 228	31 913
Clients et comptes rattachés		5 959		5 959	2 870
Autres créances et comptes de régularisation		96 128		96 128	77 208
Disponibilités		155		155	9 786
Charges constatées d'avance		79		79	59
Actif circulant		138 662	111	138 551	124 835
Ecart de conversion actif		1		1	0
Total de l'actif		144 050	2 556	141 494	124 822

	Notes	Exercices clos au	
		31 mars 2024	31 mars 2023
PASSIF			
Capital	4	699	699
Primes d'émission, de fusion et d'apport		897	897
Réserve légale		70	70
Réserves réglementaires		6 877	6 877
Report à nouveau		108 480	95 586
Résultat		18 712	12 893
Provisions réglementées	5	95	95
Total des capitaux propres	4	135 829	117 117
Provisions pour risques et charges	6	128	172
Emprunts et dettes financières		0	
Fournisseurs et comptes rattachés		2 970	6 707
Dettes fiscales et sociales		2 107	675
Autres dettes et comptes de régularisation	10	459	152
Ecart de conversion passif		0	
Total des dettes		5 537	7 533
Total du passif		141 494	124 822

2^{ème} PARTIE : ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2024

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis conformément aux principes du plan comptable général conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 et au code de commerce. La méthode des coûts historique est appliquée ainsi que les conventions générales comptables suivantes, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

2. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis sur des durées allant de 1 à 6 ans.

Les frais de dépôt et de renouvellement de marques et de recherche d'antériorité ne sont plus immobilisés depuis le 1^{er} avril 2005 mais enregistrés en charge suivant l'avis 04-15 du Conseil National de la Comptabilité.

2.2. Immobilisations corporelles

Les nouvelles règles relatives aux actifs sont appliquées depuis le 1^{er} avril 2005 et l'ensemble du parc des immobilisations a été examiné :

- L'analyse par composants est désormais effectuée si cela s'avère pertinent.
- Les durées d'amortissement des biens acquis correspondent à leurs durées d'utilisation.
- Les durées d'amortissement des biens acquis antérieurement au 1^{er} avril 2005 correspondent à la durée de vie réelle.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations et selon le mode linéaire; le mode dégressif est utilisé le cas échéant. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|---|-----------------|
| ▪ Constructions | 20 ans à 25 ans |
| ▪ Agencements et aménagements des constructions | 5 à 25 ans |
| ▪ Matériel et outillage | 4 à 12 ans |
| ▪ Matériel de transport | 3 à 5 ans |
| ▪ Mobilier et matériel de bureau | 3 à 15 ans |
| ▪ Plantations de vignes | 25 ans |

2.3. Créances et dettes en devises

Les transactions réalisées en devises sont converties au cours du jour de la date de transaction. Les soldes des actifs et passifs libellés en devises sont convertis au cours du jour de la clôture, les gains et pertes de changes latents résultant de ces conversions sont portés au bilan. Les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques.

2.4. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.5. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, par stades successifs.

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements pour dépréciation des biens concourant à la production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan concernent la provision pour amortissements dérogatoires qui correspond à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les produits et charges exceptionnels.

L'impôt que la société devra payer au moment de la réintégration de la provision figure dans les engagements hors bilan.

2.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions constituées sont destinées à couvrir les risques et les charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

2.9. Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Les montants des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont mentionnés en engagements hors bilan et estimés sur la base d'évaluations actuarielles. Ces engagements ont été calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,50%, pour la mutuelle : 3,50%
- taux de revalorisation annuelle des salaires : Non cadres: 3,0% Cadres: 3,0%

- âge de départ en retraite :
Cadres : 64 ans
Agents d'encadrement, employés et ouvriers : 62 ans
- table de mortalité : INSEE TD/TV 2017-2019
- taux annuel de démission :

	Tous Salariés
avant 30 ans	7,3 %
de 30 à 45 ans	3,0%
de 45 à 55 ans	1,3%
après 55 ans	0%

2.10. Critères d'appréciation retenus pour l'identification des opérations exceptionnelles

Les opérations exceptionnelles comprennent les produits et les charges hors gestion courante de l'entreprise. Elles concernent soit des opérations de gestion, soit des opérations en capital, soit les mouvements des provisions réglementées.

2.11. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en «écart de conversion ».

Les pertes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

3. AUTRES INFORMATIONS

Les comptes annuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la S.A. Laurent-Perrier 32, avenue de Champagne 51150 TOURS SUR MARNE, SIREN 335 680 096.

Faits marquants de l'exercice

Le Groupe Laurent-Perrier enregistre une nouvelle progression de ses résultats dans un contexte de marché en retrait par rapport aux deux dernières années. Les investissements en soutien à nos marques engagés depuis plusieurs exercices et la qualité de nos Champagnes nous permettent de constater à nouveau un effet mix-prix conséquent.

Le Groupe Laurent-Perrier maintient ainsi le cap de sa stratégie en s'appuyant toujours sur l'excellence de ses vins de Champagne, la qualité de ses équipes, la force de ses marques et la maîtrise de sa distribution.

Il n'y a pas de fait marquant spécifique à la société AS.

Evènements post-clôture :

Il n'existe à la date d'arrêté des comptes aucun évènement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation financière et le patrimoine de la société AS.

4. ANALYSE DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros

NOTE 1 – Valeur brute de l'actif immobilisé

Immobilisations incorporelles : pas de mouvement

Immobilisations corporelles : création d'un portail vignes et acquisition d'un véhicule

Valeurs brutes	Valeurs brutes à l' ouverture	Acqui- sitions	Cessions	Autres mouvements	Valeurs brutes à la clôture
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Logiciels	41				41
Frais de dépôts de marques.....	0				0
Autres.....	5				5
Sous-total	46	0	0	0	46
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains	2 758				2 758
Constructions	1 539	10			1 548
Installations techniques	760				760
Autres	205	10			215
Sous-total	5 261	20	0	0	5 281
<i>Immobilisations financières</i>					
Participations	0				0
Autres immo. financières	60				60
Sous-total	60	0	0	0	60
Total général	5 367	20	0	0	5 387

NOTE 2 – Amortissements et provisions pour dépréciation

Amortissements	Amortis- sements à l' ouverture	Dotations	Diminutions	Amortis- sements à la clôture
<i>Immobilisations incorporelles ..</i>				
Logiciels et autres	41			41
Sous-total	41	0	0	41
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	146	5		151
Constructions	1 295	40		1 335
Installations techniques	738	9		747
Autres	161	10		171
Sous-total	2 339	64	0	2 403
Total général	2 380	64	0	2 444

Immobilisations corporelles : L'augmentation de 64k€ correspond à la dotation de l'exercice calculée suivant le mode linéaire.

NOTE 3 – Stocks et en cours

	Au 31 mars			
	2024		2023	
	Brut	Provisions	Net	Net
Matières premières et approvisionnements	4 378	111	4 267	3 687
Produits en cours, intermédiaires et finis.....	31 961	0	31 961	28 226
Total	36 339	111	36 228	31 913

Une provision pour dépréciation a été comptabilisée pour couvrir des non valeurs sur produits publicitaires.

NOTE 4 – Composition du capital social et variation des capitaux propres

Le capital social est composé de 183 852 actions de valeur nominale de 3,80 euros.

Variation des capitaux propres

Montant au 31 mars 2023.....	117 117
Résultat de l'exercice	18 712
Mouvements des provisions réglementées	0
Montant au 31 mars 2024.....	135 829

NOTE 5 - Provisions réglementées

Nature des provisions	Solde à l'ouverture	Dotations aux provisions	Reprises de provisions	Solde à la clôture
Amortissements dérogatoires	95	9	(9)	95,2
Autres				
Total	95	9	(9)	95

NOTE 6 - Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Solde à l'ouverture	Dotations aux provisions	Reprises de provisions	Solde à la clôture
Pertes de change	0	0	0	1
Provisions pour risques	172	1	(46)	127
Total	172	2	(46)	128

Les provisions pour risques se composent de la provision pour médailles du travail à hauteur de 1,4k€ et d'une provision pour risque social pour 126 k€.

NOTE 7 – Autres informations sur le bilan

POSTES DU BILAN	Montants concernant les entreprises liées	Montants correspondant à des charges à payer	Montants des dettes & créances représentées par des effets de commerce
Clients et comptes rattachés.....	950		
Autres créances.....	95 736		
Emprunts auprès des établissements de crédit....			
Fournisseurs et comptes rattachés.....	1 157	664	
Dettes fiscales et sociales.....		638	
Autres dettes.....		11	

NOTE 8 - Engagements hors bilan

8.1 Engagements financiers

- Engagement pris en matière de crédit-bail : Néant

- Le montant des engagements pris en matière d'indemnités de départ en retraite et de mutuelle des retraités s'élève à 468 k€
(note 2.9)

8.2 Autres engagements

La société est engagée contractuellement auprès de divers fournisseurs pour l'achat d'une partie significative de ses approvisionnements en raisins. Ces engagements portent sur des surfaces ; dès lors en raison des écarts pouvant affecter d'une année sur l'autre tant les rendements que les prix, la valeur de ces engagements ne peut être quantifiée avec une approximation raisonnable.

NOTE 9 – Autres créances et autres dettes

Les autres créances s'analysent ainsi :

Autres créances	Au 31 mars	
	2024	2023
Etat - Créances de TVA et autres	330	1 219
Etat - Autres impôts et taxes	0	9
Fournisseurs débiteurs	32	7
Compte-courant société du groupe	95 736	75 973
Divers	30	0
Total	96 128	77 208

Les autres dettes se composent des éléments suivants :

	Au 31 mars	
	2024	2023
Dettes envers le personnel	392,5	344,0
Organismes sociaux	263,2	238,5
Etat - TVA et autres taxes	76,1	92,2
Etat - Impôt sociétés	1 375,5	0,0
Divers	458,9	151,9
Total	2 566,1	826,7

Toutes ces autres créances et autres dettes sont à échéance à moins d'un an.

NOTE 10 – Chiffre d'affaires

Il se répartit de la manière suivante :

	Au 31 mars	
	2024	2023
France.....	4 679	12 393
Etranger.....	30 211	23 740
Total	34 890	36 133

NOTE 11 – Charges de personnel

Les frais de personnel (charges sociales et intéressement compris) s'élèvent à 1 148 k€ contre 1 018 k€ au titre de l'exercice précédent

L'effectif au 31 mars 2024 est le suivant :

Effectifs	Au 31 mars	
	2024	2023
Cadres et agents de maîtrise.....	4	5
Employés	3	2
Ouvriers	1	1
Total	8	8

NOTE 12 – Charges financières

Les charges financières se montent à 4,0 k€ et se composent essentiellement des pertes de change alors que les produits financiers sont de 3594 k€ et proviennent notamment des intérêts sur comptes courants facturés à Champagne Laurent-Perrier pour 3591 k€.

NOTE 13 – Produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel enregistre le mouvement des amortissements dérogatoires.

NOTE 14 – Situation fiscale latente

Nature des différences temporaires	MONTANT	
ACCROISSEMENTS		
Provisions réglementées		
. Amortissements dérogatoires	95	
Total	95	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		25
ALLEGEMENTS		
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation		
. Provision pour congés payés	200	
. Autres		
Total	200	
ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		52

NOTE 15 - Répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices

Répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices

Nature de résultat	Résultat avant impôt	Impôt à 25%+3,3%	Crédit d'Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	25 270,8	6 512,3	-	18 758,5
Résultat exceptionnel	- 8,3	- 2,1	-	- 6,2
Totaux	25 262,5	6 510,2	-	18 752,3

NOTE 16 – Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

RESULTAT DE L'EXERCICE	18 712 k€
IMPOT SUR LES BENEFICES	6 551 k€
RESULTAT AVANT IMPOTS	25 263 k€
VARIATION DES PROVISIONS REGLEMENTEES :	
. Amortissements dérogatoires	0 k€
RESULTAT HORS EVALUATIONS	25 263 k€
FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	

NOTE 17 – Transactions conclues avec des parties liées

La société réalise avec des parties liées des transactions non significatives, ou conclues à des conditions normales, ou exclues du champ d'application tel que décrit dans le règlement ANC 2010-02 et 2010-03.

**_*_